



Programmes Interculturels
Suisse

Home Interviewer



Charge de travail

En moyenne, 2 à 4 heures de travail par Home Interview (en comptant la préparation de l'entretien en amont mais en excluant les temps de trajets jusqu'au domicile du participant).

Les entretiens ne s'échelonnent pas tout au long de l'année. Ils sont souvent condensés sur deux périodes : entre décembre et mars pour les participants qui partent en été et entre juillet et septembre pour ceux qui partent en hiver.

Mission

Faire connaissance avec la famille et l'environnement du futur participant afin d'aider le partenaire AFS à réaliser le meilleur placement possible, tout en identifiant les éventuels craintes/soucis qui pourraient engendrer de futurs cas de support.



Cahier des charges

- convenir d'une date avec la famille et conduire l'entretien dans les délais impartis
- Clarifier les questions éventuelles du participant et de sa famille
- Transmettre au participant une première idée de ce qu'est un programme en immersion
- Préparer la famille du participant à ce que ce programme d'échange implique pour elle
- Informer la famille de la mécanique solidaire qu'est l'accueil et les inciter à devenir famille d'accueil
- Passer à travers les standards de qualités et les règles d'AFS
- Se montrer digne représentant d'AFS auprès des familles sending (faire bonne impression)

Compétences requises

- Ouverture face à des situations familiales variées
- Bonne expression orale
- Qualités d'écoute et d'empathie
- Sens de l'organisation et des responsabilités
- Idéalement, précédente(s) expérience(s) en tant qu'étudiant en programme d'échange ou en tant que parent d'accueil



Programmes Interculturels Suisse

Obligations

En tant que bénévole AFS, le Home Interviewer se doit d'adopter les règles et les valeurs d'AFS. Toutes les informations propres aux étudiants en programme d'échange, aux familles d'accueil et aux membres de l'organisation doivent être traitées de façon confidentielle et ne peuvent pas faire l'objet d'une communication à des tiers.

Les Home Interviews convenues ne peuvent être annulées ou déplacées qu'en cas de maladie. Le Home Interviewer est également tenu de faire connaître sa décision de se retirer de ses fonctions sitôt celle-ci prise.

Lieu de travail

Les Home Interviews ont lieu au sein du foyer du participant au programme d'échange. Les rapports peuvent quant à eux être complétés et envoyés depuis la maison.

Collaborations

Le Home Interviewer travaille en étroite collaboration avec le Home Interview Coordinator de son comité ainsi qu'avec le département Sending Admission du bureau AFS.

Remplacement

En cas d'absence prolongée, le Home Interviewer est tenu d'en aviser le Home Interview Coordinator.

Intégration à l'organisation

Le Home Interviewer est un membre à part entière du comité en charge d'organiser et coordonner les activités AFS à l'échelon local. Au-delà des étroites collaborations avec le Home Interview Coordinator, c'est le département Sending Admission du bureau AFS qui le soutiendra dans ses tâches. Le département Volunteer Support est quant à lui son interlocuteur pour les questions d'ordre administratif.



Prestations délivrées par AFS

- Remise en temps voulu des documents relatifs aux candidats au départ
- Formation initiale et continue
- Sur demande, attestation et dossier bénévolat
- Remboursement des notes de frais à travers le Treasurer du comité
- Assurance – cf. Règlement «Couverture de l'assurance pour les bénévoles AFS»
- Documents à disposition sur afs.ch/volunteers et <https://woca.afs.org/>
- Accès à Global Link (afsglobal.org)
- Ligne d'urgence 24h/24 - 079 358 84 56 – en cas d'urgence avec un étudiant en programme d'échange, en dehors des heures d'ouverture du bureau

Contacts

Marylène Tissot (Volunteer Support)
T: 022 534 91 19
E: marylene.tissot@afs.ch

Sending Admission & Support
T: 044 218 19 11
E: supportromandie@afs.ch